

CHAPITRE CINQ LES RELATIONS INTERNATIONALES DU CANADA

Faits saillants

- Le Canada entame des négociations sur le libre-échange nord-américain.
- Le vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, prend la parole devant la Chambre des communes.
- La valeur du commerce canadien avec Hong-Kong atteint 1,7 milliard de dollars.
- La déclaration sur les relations CE-Canada est achevée.
- Le Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est est mis sur pied.
- Le Canada appuie les actions menées par l'ONU dans le cadre de la crise du Golfe.

Photo : Défense nationale



L'ambassadeur du Canada à Koweït, M. Dickinson, se fait remettre un masque à gaz par le sous-officier B. Kettler. Koweït.

RELATIONS CANADO- AMÉRICAINES

Le Canada et les États-Unis sont des partenaires dans le cadre des relations bilatérales les plus importantes du monde; ils sont alliés en vue d'assurer la défense de l'Amérique du Nord et de l'Europe, et ils sont les protecteurs de l'environnement de l'ensemble du continent.

Au cours des 5 dernières années, le gouvernement canadien a accordé une grande importance à 3 domaines fondamentaux dans le cadre de ses relations avec les États-Unis, à savoir les relations économiques et commerciales, la défense et l'environnement. Les relations concernant la pêche, la coopération scientifique, les exportations d'énergie, la lutte antidrogue et la coopération dans l'Arctique sont d'autres questions qui ont également fait l'objet d'une attention particulière.

Tant le Canada que les États-Unis sont le plus important client de l'autre pays. La valeur totale du commerce bilatéral des biens et services était de 203,2 milliards de dollars en 1990, les États-Unis accusant un surplus de 0,09 %. En 1990, les exportations canadiennes aux États-Unis ont atteint 110,3 milliards de dollars, tandis que la valeur de nos importations provenant de ce pays atteignait 92,9 milliards de dollars, ce qui s'est soldé par un surplus de 17,4 milliards de dollars pour le Canada au poste du commerce des marchandises. En gros,

les États-Unis absorbent 76 % de nos exportations et fournissent 69 % de nos importations.

Le commerce des invisibles, y compris le tourisme, les services ainsi que les revenus et les transferts d'investissements, s'est chiffré à 53,9 milliards de dollars.

Avec des placements de 68 milliards de dollars américains, soit près de 70 % de l'investissement étranger direct au Canada, les Américains demeurent les plus gros investisseurs étrangers au Canada. La valeur des investissements canadiens directs aux États-Unis s'élève à 32 milliards de dollars américains, ce qui fait du Canada le quatrième investisseur étranger (8 %), après le Royaume-Uni, le Japon et les Pays-Bas.

L'Accord de libre-échange (ALE) est maintenant en vigueur depuis plus de deux ans. La mise en oeuvre s'étale sur une période de 10 ans et devrait déboucher sur l'élimination complète des barrières tarifaires et de presque toutes les autres restrictions douanières. Cet outil important vise à rendre les économies américaine et canadienne de plus en plus concurrentielles, tout en favorisant une évolution des relations commerciales bilatérales qui est dans l'intérêt des deux pays.

L'Accord sur l'élimination accélérée des droits de douane permettra l'élimination rapide des droits